

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

EAU POTABLE

2022

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
VEYLE - REYSSOUZE - VIEUX-JONC

304 chemin de la Veyle
01310 Saint-Rémy
04 74 24 22 03 – svrvj@svrvj01.fr
www.eausrvj.fr



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102661-20230706-2023D029-AI

Accusé certifié exécutoire

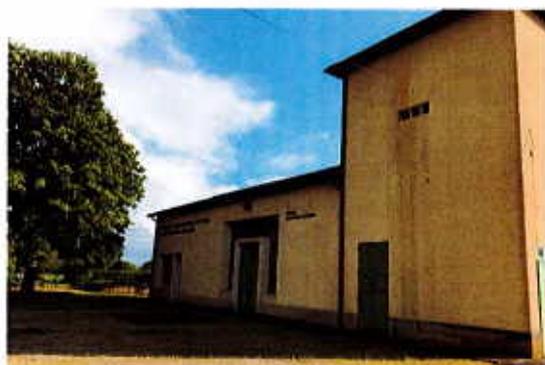
Réception par le préfet : 13/07/2023

Publication : 17/07/2023



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LE MOT DE LA PRESIDENTE	3
FICHE INFOS GENERALES	4
1. LE SYNDICAT VEYLE REYSSOUZE VIEUX JONC	5-7
1.1 Territoire du Syndicat	p 5
Le syndicat dans la presse	p 6
1.2 Le Comité Syndical en exercice – Bureau - CAO	p 7
2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	P 8-19
2.1 Présentation du territoire	p 8-9
2.2 Description du service	p 9-19
Effectif du service	
Inventaire des installations	
Le réseau	
2.3 Eléments statistiques	p 20-22
Données générales – Consommations énergétiques en kwh	
Mobilisation de la ressource - Répartition de la consommation	
Spectre de la consommation – Le réseau de distribution	
2.4 Qualité de l'Eau	p 23-24
Qualité de l'eau distribuée - Qualité de l'eau produite	
2.5 Eléments relatifs à la télérelève	p 25
3. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE	P 26-29
3.1 Etat des sommes facturées pour compte de tiers par AQUALTER	p 26
3.2 Tarifs – Evolution des tarifs – facture type (base de 120 m ³)	p 27-28
3.3 Recettes d'exploitation (Syndicat / Déléguataire) perçues en 2022	p.29
4. INDICATEURS DE PERFORMANCE	P 30
5. AUTRES INDICATEURS FINANCIERS	P 31-33
5.1 Travaux engagés en 2022	p 31
5.2 Subventions et participations	p.31
5.3 Marchés passés en 2022 – Marchés en cours	p.32
5.4 Etat de la dette et amortissements	p.33
5.5 Montants prévisionnels des investissements en 2023	p 33



Le mot de la Présidente



Voici donc, comme chaque année, le Rapport sur le Prix & la Qualité du Service (RPOQS), issu du Rapport Annuel du Délégué (RAD) d'Aqualter pour l'année 2022.

Année 2022 marquée par un épisode de sécheresse sans précédent et qui se poursuit, qui a mis en exergue la problématique de l'eau, sujet désormais majeur pour la France entière (... mondial) et objet de nombreux articles, reportages et autres documentaires, qu'il faut toutefois prendre avec précaution.

Concernant notre Syndicat, nous avons la chance pour l'instant de ne pas avoir à faire face au manque d'eau. Cela pourrait devenir plus problématique dans les années à venir côté Dombes. L'arrêté sécheresse est d'ailleurs toujours en vigueur dans ce secteur. C'est d'ailleurs face à ce problème des cailloutis de la Dombes qu'a été lancé le Projet de Territoire de Gestion de l'Eau de la Dombes, dont les études sont en cours, projet auquel le Syndicat est associé.

En termes d'activité, les travaux de renouvellement de réseau se maintiennent, malgré l'augmentation des coûts, avec 12 km de conduites posées et 185 branchements renouvelés en 2022. Le marché de travaux du programme 2022 avait été attribué au Groupement SOMEK/EGTP/CHOLTON, pour un montant de 2.261.757 €HT comprenant 2 tranches optionnelles de 186.833,10€ & 42.650,95€HT.

En termes d'aide, la subvention notifiée pour le programme de travaux 2022 par le Conseil Départemental s'élevait à 175.954,00€ (règlement de 155.589,00 € sur les travaux réalisés), en forte baisse du fait que le Département ne subventionne que le renforcement et les interconnexions. Côté Agence de l'eau, il ne faut rien attendre !

Le marché de travaux pour le programme 2023 a de nouveau été attribué au Groupement SOMEK/EGTP/CHOLTON et les travaux avancent bien. La programmation 2024 est déjà finalisée et si le budget reste à la même hauteur, il a fallu reporter des opérations, compte-tenu des estimations. Le marché de maîtrise d'œuvre confié à SAFEGE se terminant au 31 juillet 2023, nous avons dès la fin d'année commencé à travailler sur le dossier de consultation pour un marché allant jusqu'en 2028.

Le Cabinet Jean-Raphaël BERT a poursuivi sa mission de contrôle de la DSP, et dès 2022 a travaillé dans le cadre de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la nouvelle DSP qui lui avait également été confiée.

Ainsi, l'année 2023 est une année charnière pour notre Syndicat avec ces renouvellements importants qui demandent beaucoup de travail et de réflexions, pour satisfaire au mieux les intérêts du Syndicat.

Merci à mes 2 vice-présidents pour leur implication et leur participation sans faille, et à Odile pour son excellent travail (la charge est lourde) et sa réactivité.

Bonne lecture

Catherine PICARD



Infos générales – Synthèse 2022

 <p>20 373 Abonnés au 31 décembre 2022, pour une population de 41.343habitants (INSEE)</p>	 <p>2 783 208 m³ Annualisés consommés sur le périmètre syndical, dont 0 m³ exporté vers une collectivité tierce</p>
 <p>185 L/hab./j et 137 m³/abo/an (Hors vente à des collectivités extérieures)</p>	
 <p>3 663 124 m³ Mis en distribution en 2022 3.718.047 m³ sur la période de relève</p>	 <p>11 Réservoirs - ou bâches Réservoirs - ou bâches – représentant un total de 15.800 m³ de stockage répartis sur le territoire syndical</p>
 <p>782 113 ml de réseau hors branchements</p>	 <p>2 Ressources et sites de traitement sur le Syndicat</p>
 <p>100 % des analyses réalisées sont conformes sur les paramètres bacterio d'une part, physico-chimiques d'autre part</p>	 <p>75,6 % de rendement moyen net des réseaux SISPEA (contre 78,6 % en 2021) un ILVP de 3.17 m³/j/km un ILVNC de 3.27 m³/j/km</p>

Pour un prix moyen du service Eau Potable en 2023 (sur la base de 120 m³ facturés) de **2,19 € TTC/m³**



1. LE SYNDICAT VEYLE REYSSOUZE VIEUX-JONC : les délégués

ATTIGNAT	Hervé BUATIER Annie SOCHAY	MONTREVEL EN BRESSE	Jean-Jacques CHAVANNE Christophe DESMARIS
BUELLAS	Jean-Charles MATUSZEZAK Patrice REVOL	POLLIAT	Pascal BERTHAUD Jean-Baptiste LASSALAS
CONDEISSIAT	Marc de CLAVIERE Daniel MOREL	SAINTE ANDRE/VIEUX JONC	Jean-Marc FAVIER Bernard QUIVET
CONFRANCON	Jean-Paul BUELLET Martial LOISY	SAINTE DENIS LES BOURG	Patrick BOUVARD Francis SCHWINTNER
BRESSE VALLON (Cras/R)	Gilles PERDRIX Guillaume RIGOLLET	SAINTE DIDIER D'AUSSIAT	Guillaume DEMANGE Catherine PICARD
CURTAFOND	Corinne BECAUD Cédric CHAVANELLE	SAINTE MARTIN LE CHATEL	Catherine DUC Emma Renard
MALAFRETAZ	Bruno BOURY Christophe TRIPOZ	SAINTE REMY	Christophe MALLET Christophe BLANC
MARSONNAS	Guy ANTOINET Thérèse ROMIEU	SAINTE SULPICE	Bertrand GUICHARD Laurent LAUGERETTE
MEZERIAT	Joël MONIER Jacques PONTIUS	SERVAS	Virginie BLANC Christèle MAYOUSSIER
MONTCET	Franck MOISSON Jacques MEURENAND	VANDEINS	Jean-Michel FONTAINE Olivier GABILLET
MONTRACOL	Christophe JOLY Frédéric REFOUVELET	VIRIAT	Serge CHANEL Patrice JANODY

Délégués désignés par :	Grand Bourg Agglomération (CA3B)
	Communauté de Communes de la Dombes
	Communauté de Communes de la Veyle





MARSONNAS Samedi 19 mars 2022

Le syndicat des eaux Veyle Reyssouze Vieux Jonc a programmé ses travaux 2022



12 km de canalisations en fonte sont renouvelés chaque année, soit 1,5 % du réseau de 800 km. Photo Progrès/Jean-Paul THOUNY

Jeu­di 17, la pré­si­dente Catherine Picard (Saint-Di­dier-d'Aussiat) a ac­cueilli les deux délégués municipaux de cha­cune des 22 com­munes de l'ouest bur­gien, en pré­sen­ce de la société fermière Aqualter, du bureau d'études Sa­fège. Voici les diffé­rents points abor­dés.

Vote du budget primitif 2022

Le projet de la section d'ex­ploitation s'équilibre à 2,62 M € dont 2,21 M € en vente d'eau, 2,4 M € seront trans­férés en section investisse­ment. Le budget prévisionnel en investisse­ment est de 5,56 M €, dont en recettes 0,41 M € en subvention du Conseil dépar­

te­ment), 0,39 M€ de promo­teurs créant des lotissements. La subvention « Rebond » de 0,35 M€ de l'agence régionale de l'eau n'est pas recon­duite.

Les dysfonctionnements de la télérelève

Depuis 2013, les compteurs des abonnés particuliers ou professionnels sont équipés d'un dispositif de télérelève des consommations à distance. De nombreux dysfonctionnements sont constatés. Le fournisseur et le matériel n'ont plus cours. Aqualter remplace les bornes télérelève en radiorelève. Le déploiement est en cours. Dans un rayon de 100 mètres au passage des véhicules Aqualter

équipés de concentrateurs, les index de consommations sont automatiquement relevés.

Les travaux effectués en 2021

Les travaux réalisés en 2021 ont représenté 11 chantiers de renouvellement de réseau d'eau potable avec le renouvellement de 12,2 km de canalisations en fonte et 190 branchements (compteurs), soit un coût de 1,98 M € HT.

Les projets en 2022

Les dix chantiers programmés concernent le renouvellement de 12,5 km de canalisations et de 187 branchements, soit un coût de 2,219 M € HT.

Des pénalités contractuelles

La société fermière Aqualter est soumise au paiement de 44 711 € de pénalités suite au contrôle de l'exercice 2020, par le cabinet d'expertise Bert sur l'exécution du contrat d'affermage. Les pénalités portent sur la remise tardive de documents, la remise d'un rapport incomplet, le non-respect des engagements au titre du rendement du réseau et de l'indice linéaire des pertes. Le montant initial de 58 581 € est minoré de 25 %. Aqualter a souligné « Les difficultés liées à la crise sanitaire, le report d'opérations non urgentes, et divers facteurs impactant le rendement du réseau ».

De notre correspondant Jean-Paul THOUNY

Mardi 12 juillet 2022

BOURG-EN-BRESSE

LE PROGRES . DECEMBRE 2022

Le syndicat des eaux en débat sur ses orientations budgétaires 2023



Le bureau du syndicat des eaux. Photo archives Progrès/Jean-Paul THOUNY

Le syndicat intercommunal de distribution d'eau Veyle Reyssouze Vieux-Jonc s'est réuni, début décembre à Curtafond, pour évoquer ses orientations budgétaires pour l'année 2023, un préalable avant le vote du budget primitif début 2023.

L'assemblée était présidée par Catherine Picard (Saint-Di­dier-d'Aussiat), en présence des délégués municipaux des 22 communes de l'ouest bur­gien, de la société fermière Aqualter Exploitation et du bureau d'études Sa­fège, du groupement d'entreprises Somec-Egtp-Cholton.

Au chapitre des investissements, le programme de travaux 2023 s'élève à 2,78 millions d'euros HT, porte sur des extensions de réseau d'eau potable, le renforcement ou la restructuration sur 12 antennes de travaux et 10 communes du syndicat. Le budget primitif prévoit une inscription budgétaire pour les frais d'études en vue d'établir le Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE), obligatoire à l'horizon 2027-2029. Sur ce point, une subvention sera demandée auprès de l'agence régionale de l'eau.

DIC22 - V1

Niveau d'investissement en progression

Les projets du syndicat, au réseau de 780 km de canalisations, sont le renouvellement annuel de 13 km de conduites (soit 1,6 %, moyenne nationale 1 %) sur neuf communes, et de 133 branchements inhérents à ces canalisations. Ce niveau d'investissement est en progression en rapport aux exercices précédents (2,2 millions d'euros). Le réseau comprend 800 km de canalisations, dessert 19 374 abonnés soit une population de 40 172 habitants (décembre 2019).

Clothilde Fournier, conseillère départementale, a rappelé que le Département a défini parmi les six chantiers prioritaires de son mandat 2021-2027, la préservation des ressources naturelles avec la préservation de l'eau potable à travers la réalimentation des nappes phréatiques, la protection de milieux naturels et la biodiversité pour en pérenniser les usages et a alloué pour 2022 un budget supplémentaire de 1,2 million d'euros pour le plan en faveur de l'eau potable, soit 8 millions d'euros par an en incluant des aides aux investissements.

De notre correspondant Jean-Paul THOUNY

BOURG-EN-BRESSE

Un réseau de 780 km de canalisations d'eau potable

Le syndicat d'adduction et de distribution d'eau potable « Veyle Reyssouze Vieux Jonc » rassemble 22 communes de l'ouest bur­gien. Le rapport annuel 2021 sur le service de l'eau a été approuvé, jeu­di 23 juin, sous la présidence de Catherine Picard (Saint-Di­dier-d'Aussiat).

Une gestion patrimoniale durisée

Le syndicat dispose depuis 2014 d'un système d'information géographique qui recense toutes les caractéristiques des canalisations (âge, diamètre, position, matériau). La fiabilité des données permet de réduire le nombre de casses, génère des économies d'investissement au travers tout en maximisant la performance.

Le cabinet d'études Alterco, spécialisé en haute performance des services d'eau, a conçu une gestion patrimoniale au maximum efficace des réseaux. « Dans un contexte inflationniste, la forte augmentation du prix de l'électricité et les tensions sur les ressources, il s'agit d'investir le bon euro au



12 km de canalisations (soit 1,50 % du réseau) sont renouvelés chaque année. Photo Progrès/Jean-Paul THOUNY

bon endroit et au bon moment ; avec l'augmentation des coûts de travaux, le syndicat ne peut plus renouveler autant qu'avant en nombre de km (de 20 km/an il y a 10 ans à 12 km/an pour 2023) alors que le patrimoine a lui-même augmenté en linéaire). Il est indispensable d'identifier les renouvellements de conduites les plus efficaces

sur les pertes, pour le maintien d'un haut niveau de sécurité d'approvisionnement, et une qualité de l'eau distribuée ».

Les travaux en 2023

Le programme 2023 de renouvellement des canalisations, équivalent aux années antérieures, portant sur 11,5 km et 12 secteurs des communes, con-

cerne des conduites datant de 1959-1969, et le renouvellement de 128 branchements (compteurs). Le taux de renouvellement est de 1,5 à 2 % par an (France 0,7 %). Le marché a un coût de 2,43 M € HT pour lequel des subventions seront sollicitées auprès du Conseil Départemental et de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et éligibles partiellement selon la nature des travaux. Ces renouvellements participent à l'entretien du patrimoine du syndicat, à l'amélioration de son rendement (taux de fuites). 70 % des canalisations sont en fonte ductile, 10 % en pehd, 8 % en fonte grise et 8 % en pvc. 40 % du réseau a moins de 40 ans, l'âge moyen est de 27 ans (France 35-40 ans).

Un nouveau contrat d'affermage en 2023

Le contrat d'affermage de 10 ans avec Aqualter arrive à échéance au 1^{er} septembre 2023. Le syndicat approuve une recon­duction, à nouveau pour 10 ans, de ce système de gestion en délégation de service public. Il étudiera les candidatures, via sa commission d'appel d'offres (la

présidente, cinq titulaires et cinq suppléants).

Extrait du rapport annuel au 31 décembre 2021 présenté par la société fermière Aqualter

Une centaine d'analyses bactériologiques et autant en physico-chimiques a révélé une conformité à 100 %. Le réseau compte 20 026 abonnés (+426 en un an) pour une population de 40 744 habitants (+1001) ; 190 litres d'eau sont consommés par jour et par habitant soit moins de 100 m³ par an pour 64 % des abonnés, de 100 à 500 m³ pour 35 % ; les sites de pompage (Saint-Rémy et Pollin) ont produit 3,67 millions de m³ dont 2,8 consommés et facturés soit un rendement de 78,6 % (81 % en 2019).

Une facturation type de 120 m³ ressort à 2,13 € ttc par m³, hors redevance d'assainissement variable par commune.

Le réseau compte 780 km (+2) de canalisations, neuf réseaux d'une commune totale de 11 000 m³, 1280 poteaux d'incendie.

De notre correspondant Jean-Paul THOUNY

1.1 **Le Comité syndical en exercice**

Dans sa séance du 24 septembre 2020, le Comité syndical réuni à Confrançon a procédé à l'élection de son nouvel exécutif. Ont été élus :



Présidente

Catherine PICARD

Vice-Présidents :

1^{er} V.Pdt Guy ANTOINET

2^{ème} V.Pdt J.Paul BUELLET



1.2 **Bureau :**

Présidente : Catherine PICARD
1^{er} Vice-président : Guy ANTOINET
2^{ème} Vice-président : Jean-Paul BUELLET
Membres : Pascal BERTHAUD
Patrick BOUVARD
Serge CHANEL
Jacques PONTUS



1.3 **La commission d'appel d'offres**

Présidente Catherine PICARD

Membres

Titulaires

Guy ANTOINET
Jean-Paul BUELLET
Pierre RAZUREL (*)
Patrick BOUVARD
Jacques PONTUS

Suppléants

Pascal BERTHAUD
Serge CHANEL
Daniel MOREL
Bernard QUIVET
Jean-Michel FONTAINE

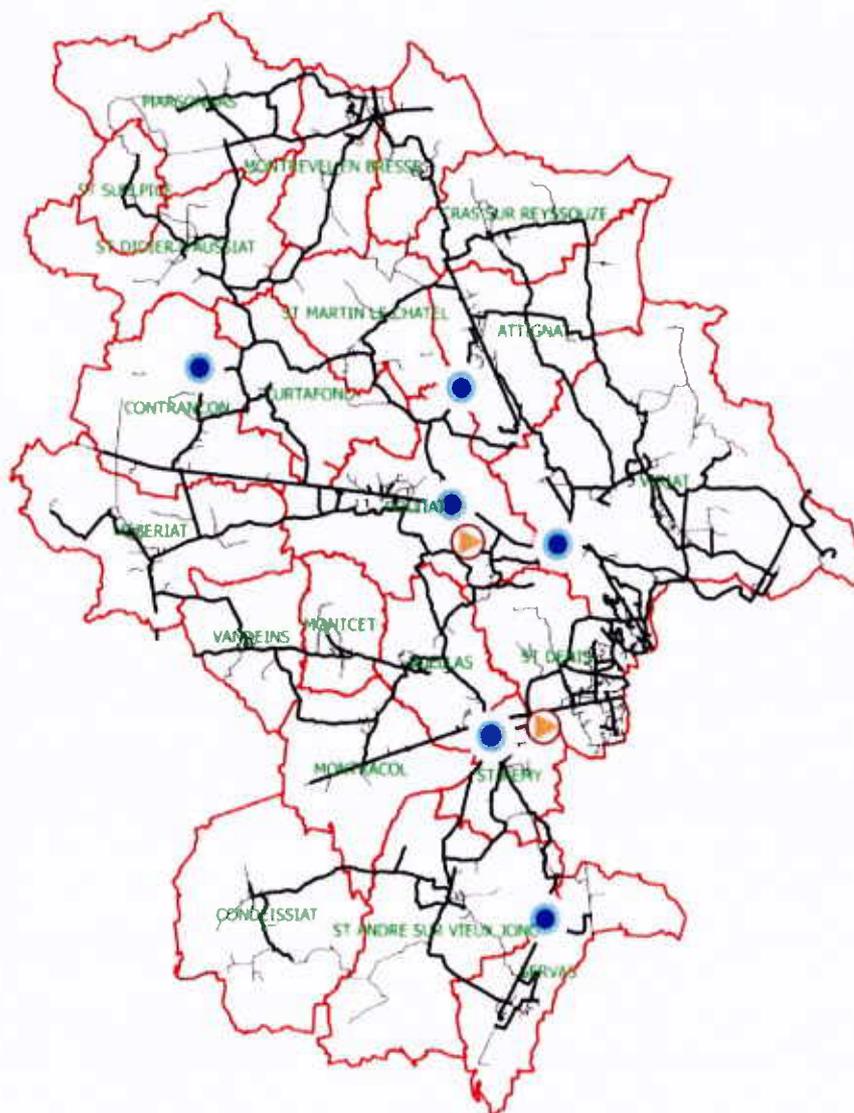
(*) démission de Curtafond en 2022

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

2.1 Le territoire

Le Syndicat Intercommunal des eaux VEYLE REYSSOUZE VIEUX JONC regroupe 22 communes réparties sur trois intercommunalités :

- * GRAND BOURG AGGLOMERATION (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE) :
Attignat, Buellas, Confrançon, Bresse Vallons (Cras sur Reyssouze), Curtafond, Malafretaz, Marsonnas, Montcet, Montracol, Montrevel en Bresse, Polliat, St André sur Vieux Jonc, St Denis les Bourg, St Didier d'Aussiat, St Martin le Chatel, St Rémy, St Sulpice, Servas, Vandeins et Viriat
- * COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES : Condeissiat
- * COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VEYLE : Mézériat :



La population concernée représentait, au 31 décembre 2022 : **41.343 habitants** (40.744 en 2021).



La mission du Syndicat est d'assurer la production et la distribution d'eau potable à l'ensemble des abonnés situés sur son territoire. Le Syndicat, propriétaire des installations, assure les investissements nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

L'exploitation du Service a été confiée à
d'une durée de 10 ans (01/10/2013-30/09/2023).



pour mémoire : DSP du 01/10/1997 au 30/09/2005 : Délégation confiée à SCET environnement avec transfert à sa filiale ALTEAU au 15/10/1999
DSP du 01/10/2005 au 30/09/2013 : Délégation confiée à ALTEAU
DSP du 01/10/2013 au 30/09/2023 : Délégation confiée à ALTEAU devenu AQUALTER en 2016

Les principaux engagements d'Aqualter Exploitation, au titre du contrat, sont les suivants :

- Mise en place de la télérelève des compteurs, avec déploiement de services gratuits aux abonnés :
 - ✓ Alerte fuite par SMS ou mail en cas de surconsommation
 - ✓ Accès en ligne aux consommations hebdomadaires
 - ✓ Suivi du budget « eau » des ménages
- Mise en place de 12 débitmètres télégrésés ou compteurs de sectorisation
 - ✓ équiper en télétransmission de 6 déjà existants
 - ✓ fourniture et pose de 6 nouveaux débitmètres, à équiper en télétransmission
- un travail actif sur la recherche de fuite afin d'atteindre un rendement brut :
 - ✓ 80 % dès la 1ère année du contrat... soit 2014
 - ✓ 82.5 % à mi- contrat ... soit 2018/2019
 - ✓ 85 % à la fin du contrat.... soit 2023.
- Mise en œuvre d'un outil de gestion patrimonial du réseau
- Mise en place d'un analyseur de chlore sur la production de Saint Rémy
- Renouvellement de 40 branchements / an.

2.2 Description du Service

Le linéaire réseau est de 782,11 km contre 779,87 km en 2021 (soit +0.29 %).

L'ensemble du service comprend **20.373 abonnés** contre 20.026 en 2021 (soit + 1,73 %) pour **2.783.208 m³** consommés contre **2.831.007 m³** en 2021 (soit - 1,69 %).

338 nouveaux compteurs ont été installés en 2022

ANNEE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Age moyen du parc de compteurs	5,5	4,9	5,8	5,2	5,5	7,1	7,7	8,08

Effectif du service

Le secrétariat général du Syndicat est assuré par Mme Odile VERNE à raison de 21 heures par semaine (présentiel 2 jours, télétravail 2 jours) : gestion administrative, financière et comptable (... suivi des marchés, des subventions, de la dette et de la trésorerie...).



Le SVRVJ est aidé dans sa mission :



- par un maître d'œuvre, le Cabinet SAFEGE (SUEZ Consulting) Marché 2019/2023.
- par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), le Cabinet Jean-Raphaël BERT Consultant, titulaire du marché du contrôle et du suivi du délégataire (2019-2020/2023), et de celui pour le renouvellement de la DSP en 2023.



DELEGATAIRE DU SYNDICAT :

La gestion du Service d'eau potable du SVRVJ est assurée par les équipes présentes dans les bureaux AQUALTER de Saint Rémy dénommée depuis 2019 « Agence secteur Bresse » et qui comprenait en 2022 les collaborateurs suivants (qualification en référence au règlement de gestion sociale Aqualter) :



- Un directeur régional exploitation Est : cadre
- Un responsable d'agence : cadre
- Un responsable de secteur : agent de maîtrise
- Un agent technicien électromécanicien : agent de maîtrise
- Quatre agents travaux terrains : employés
- Trois agents réseau (exploitation courante, fuites...) : techniciens
- Deux chargées de clientèle : employées

Le secteur Bresse est placé sous la responsabilité de Fabrice L'HERBETTE depuis le 1er janvier 2020.

Les équipes du secteur peuvent ainsi, selon les nécessités du Service, compter sur le renfort des moyens humains et matériels des autres sites de la Direction Régionale, qui comprennent à moins de 1h30 de route, en sus de l'encadrement de :

- - 4 techniciens process,
- - 5 électromécaniciens,
- - 30 techniciens ou agents d'exploitation.

Cette équipe est renforcée en 2023 par un chercheur de fuite.

Pour toutes démarches, opérations courantes, réclamations ou demandes diverses, les abonnés peuvent se présenter, les jours ouvrés (9h/12h – 14h/16h30) au bureau d'Aqualter : 250 chemin de la Veyle – 01310 Saint Rémy, ou contacter par téléphone 24h/24 et 365 j/an : 04.74.24.24.98 ou contact-vrvj@aqualter.com . Tout abonné peut ouvrir un espace web qui lui sera personnel, via l'agence en ligne internet Aqualter.

Ouvrages du Service

Le Syndicat est alimenté par deux zones de captage et le réseau de distribution est ainsi séparé en deux services :

<p>LE «HAUT SERVICE» ALIMENTÉ PAR LES CAPTAGES & LES RESERVOIRS DE SAINT REMY</p> 	<p>BUELLAS CONDEISSAT MEZERIAT MONTCET MONTRACOL SAINT ANDRE SUR VIEUX JONC SAINT REMY SERVAS VANDEINS UNE PARTIE DE VIRIAT & DE SAINT DENIS LES BOURG</p>  
--	---

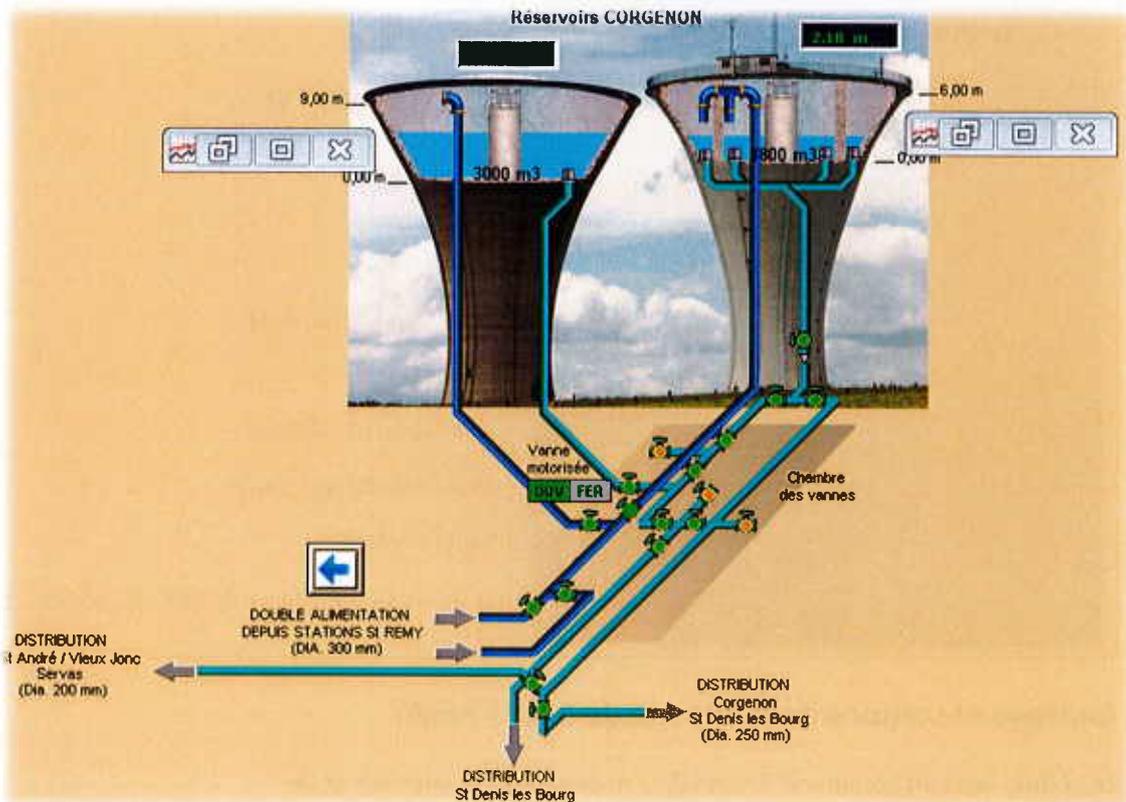
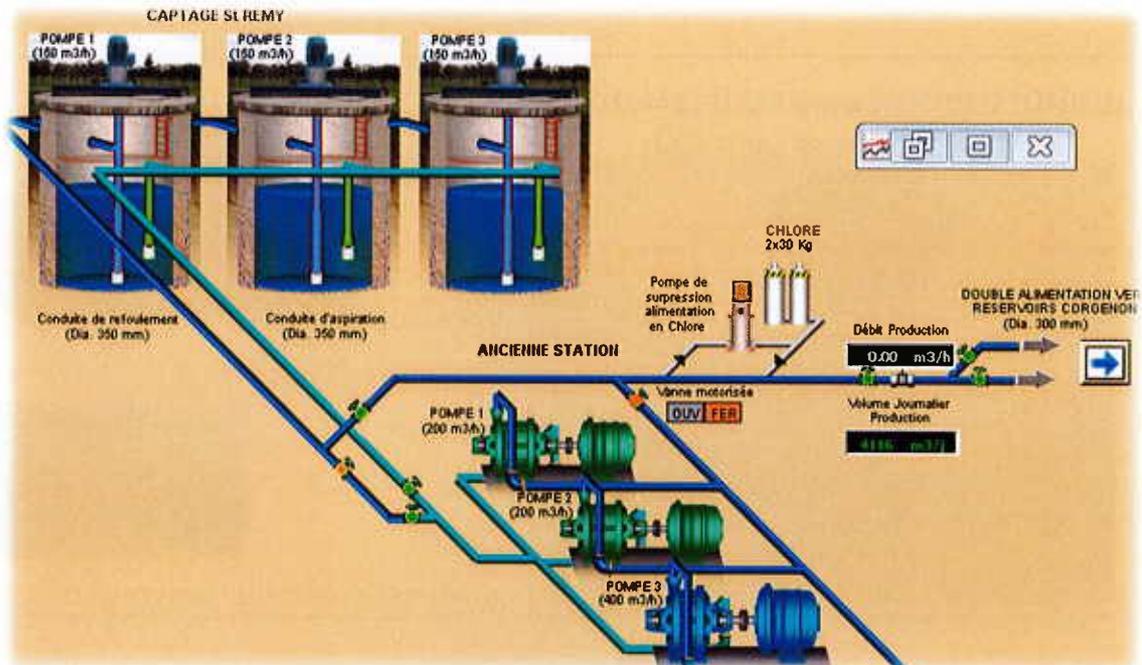
<p>LE «BAS SERVICE» ALIMENTÉ PAR LES CAPTAGES DE POLLIAT & LES RESERVOIRS D'ATTIGNAT / CONFRANÇON / POLLIAT & VIRIAT</p> 	<p>ATTIGNAT CONFRANÇON CRAS SUR REYSSOUZE CURTAFOND MALAFRETAZ MARSONNAS MONTREVEL EN BRESSE POLLIAT SAINT DIDIER D AUSSIAT SAINT MARTIN LE CHATEL SAINT SULPICE LE RESTE DE VIRIAT ET UNE PARTIE DE SAINT DENIS LES BOURG</p>
---	--

Captage et stations de pompage de SAINT REMY

Le champ captant comprend 3 puits de 3 m de diamètre intérieur et de 12 à 14 m de profondeur. Ces puits sont crépinés à leur base sur une hauteur de 3.40 m et équipés de dispositifs « anti sable ».

Le débit d'exploitation par puits est de 150 m³/h, la station de pompage générale permettant un débit d'exploitation maximum de 133 m³/h par puits.

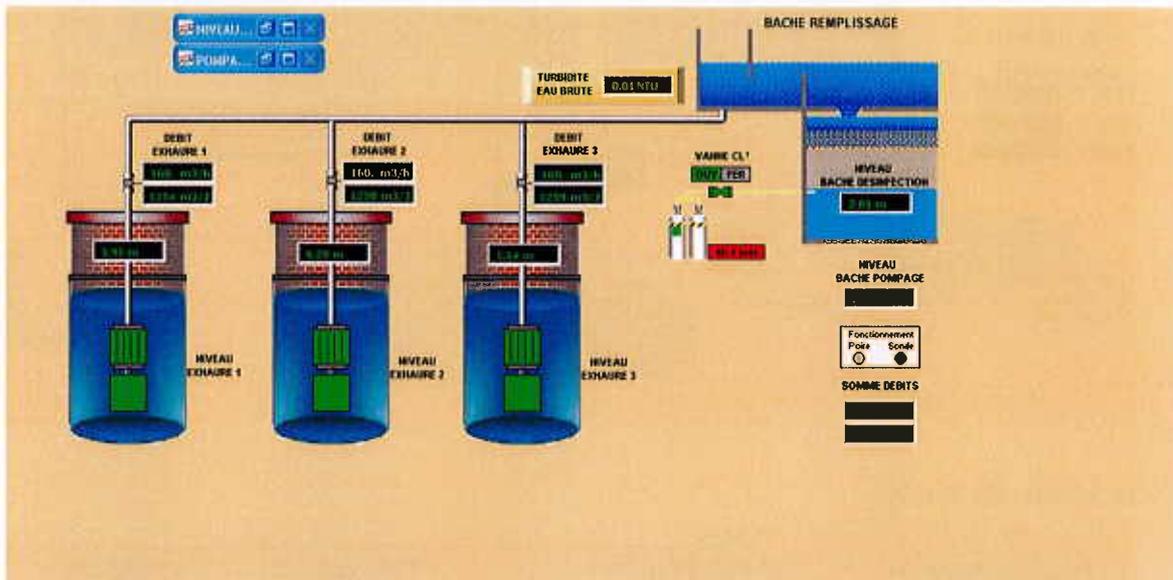




Le champ captant comprend 3 puits de 3 m de diamètre intérieur et de 10 m de profondeur.

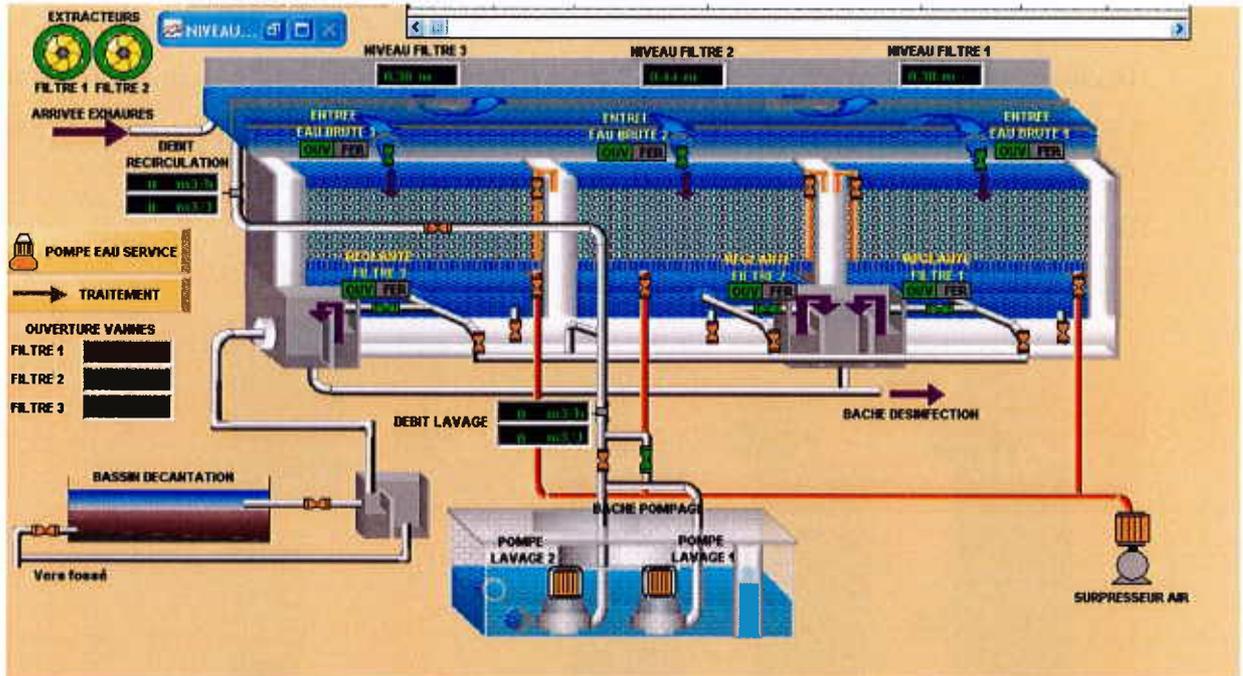
L'admission de l'eau se fait à la base des ouvrages à travers des massifs de gravier de 1,50 m d'épaisseur.

Le débit d'exploitation maximum autorisé par puits est de 200 m³/h.

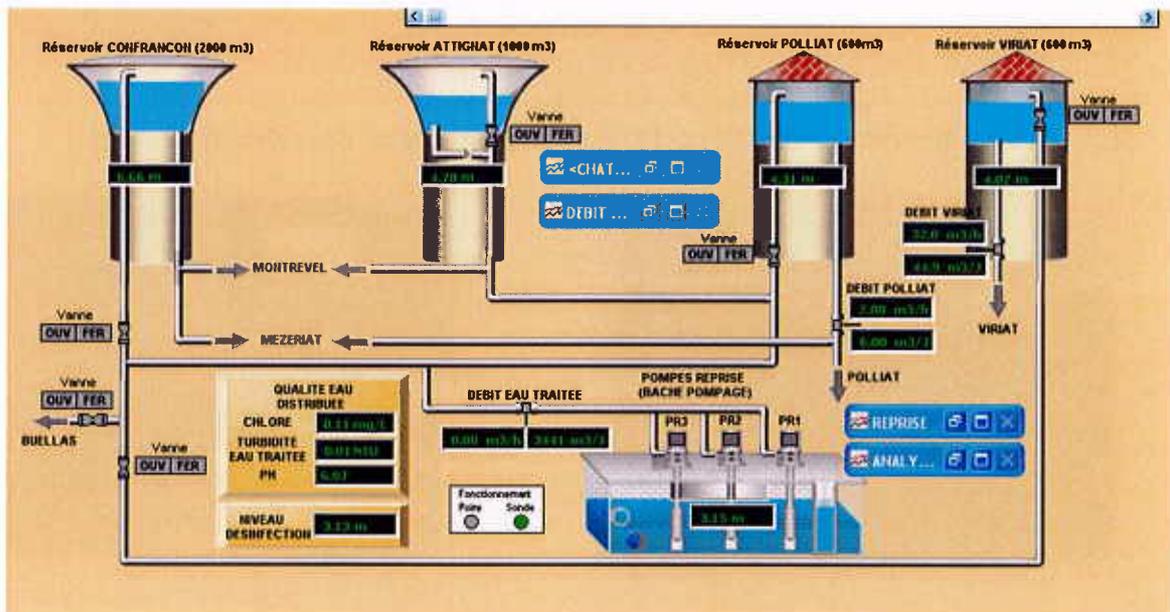


Station de traitement sur charbon actif en grain (élimination des solvants chlorés)





La station de Reprise

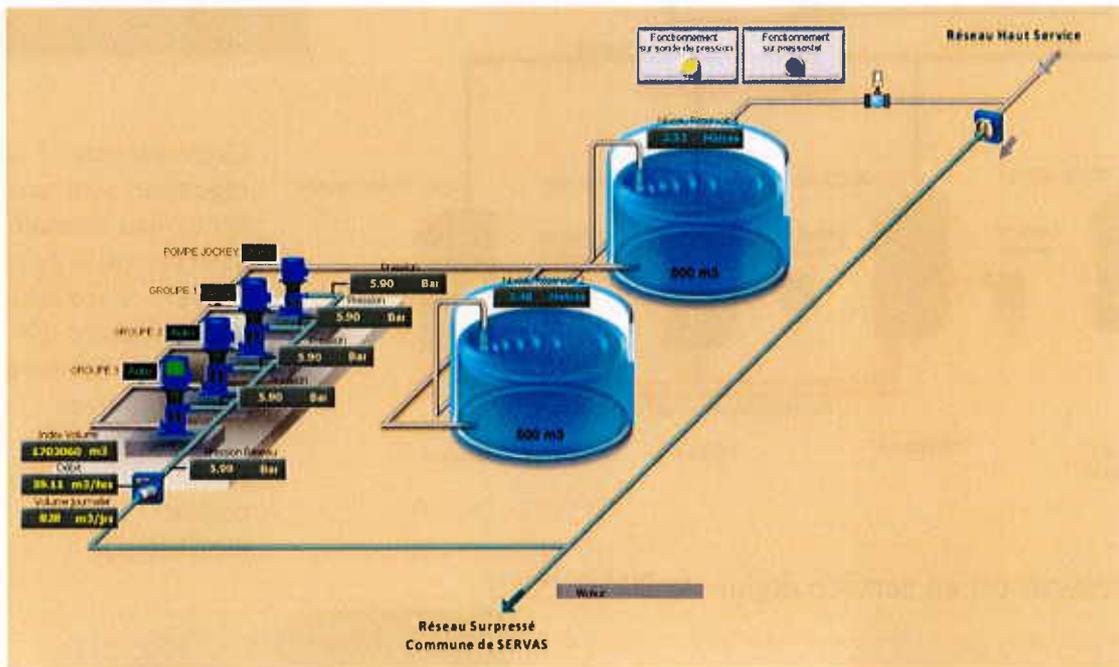
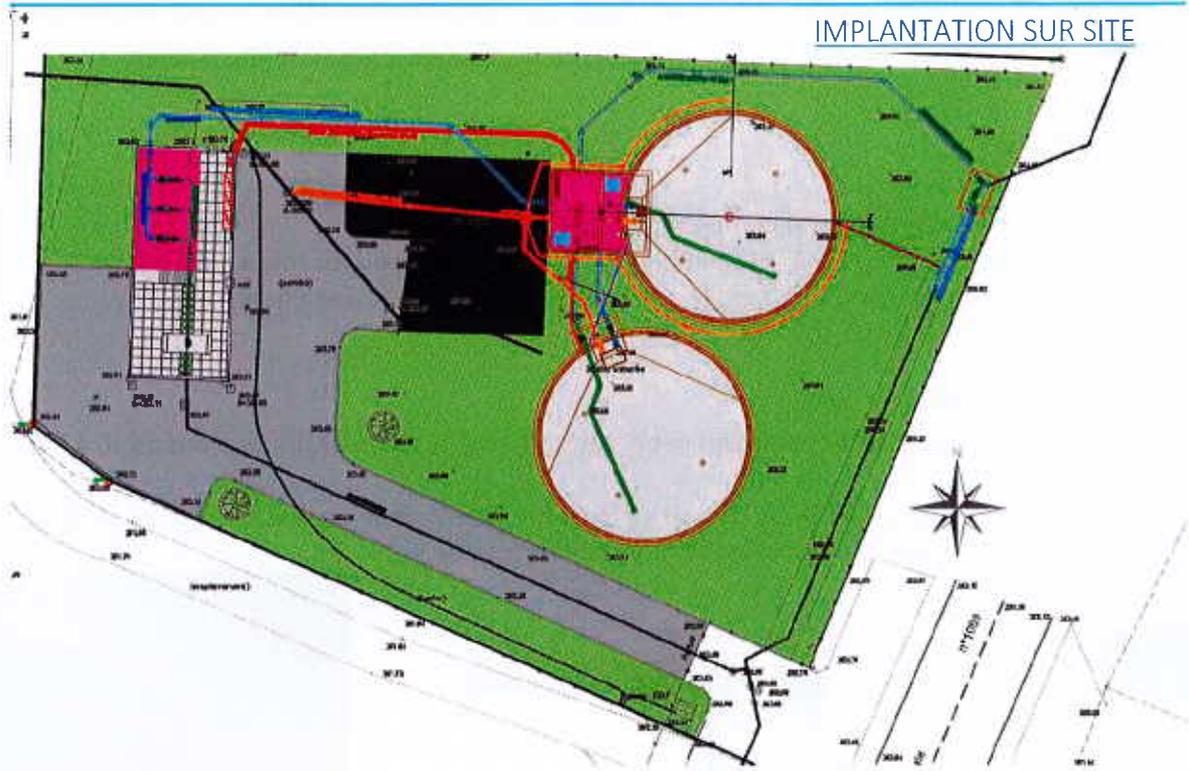


Chacun des forages ou puits captant de Polliat et de Saint Rémy ont été inspectés durant l'été 2019 lors d'une série d'inspection vidéo pendulaire qui n'ont pas mis en évidence de dysfonctionnements majeurs.



SURPRESSEUR DE SERVAS :

Les travaux des nouveaux ouvrages de SERVAS avec création de nouvelles cuves de stockage et refonte des ouvrages de surpression se sont déroulés sur 2018 et 2019, réceptionnés le 4 octobre 2019 et inaugurés le 30 novembre 2019.



<u>AVANT</u>	<u>APRES</u>
--------------	--------------

1 cuve de 140 m³ utile

2 cuves de 500 m³ utile chacune

Débit max 120 m³ /h

Débit max de 160 m³/h

Vidange par pompage

vidange gravitaire.

⇒ Meilleure sécurité d'approvisionnement & amélioration défense incendie.

SURPRESSEUR :

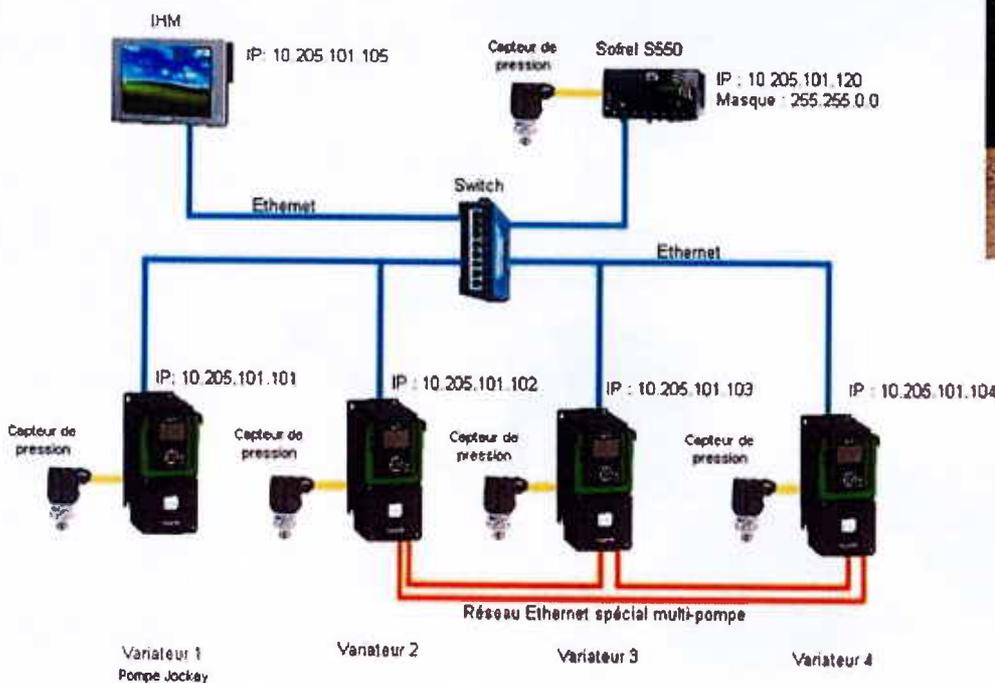
La surpression est réalisée par 4 pompes multicellulaires verticales :

- 1 pompe dite JOCKEY Modèle HVUTA18/4A de CAPRARI avec moteur de 7,5kW
 - 3 pompes Haut Débit Modèle HVUTA50/3C de CAPRARI avec moteur de 22 kW
- couplées à un antibélier de 3000 litres



Le fonctionnement est le suivant :

- La pompe JOCKEY assure les débits de 5 à 20 m³/h sous une HMT variant de 40 à 80 m
- Les pompes Haut Débit (2 maxi en fonctionnement simultanément) assurent la plage de débit de 20 à 160 m³/h sous une HMT variant de 60 à 80 m



L'automatisme et la régulation sont assurés par l'automate existant SOFREL S550 complété de nouvelles cartes d'acquisition et communiquant par réseau Ethernet avec les variateurs et l'Interface Homme Machine installée (écran tactile PRO FACE de 12,1 pouces TFT type PFXGP4601).

Le surpresseur est en service depuis le 29/03/2019



Châteaux d'eau et réservoir

Ouvrages	Type	service	Capacité
SAINT REMY	Château d'eau	HAUT	1 800 m ³
SAINT REMY	Château d'eau	HAUT	3 000 m ³
SERVAS	Réservoir enterré	HAUT	500 m ³
SERVAS	Réservoir enterré	HAUT	500 m ³
POLLIAT	Château d'eau	BAS	600 m ³
VIRIAT	Château d'eau	BAS	600 m ³
ATTIGNAT	Château d'eau	BAS	1 000 m ³
CONFRAÑON	Château d'eau	BAS	2 000 m ³
VIAL	Réservoir enterré	BAS	1 000 m ³

Une réserve de 800 m³ est maintenue sur l'ensemble des réservoirs.

Chacun est équipé d'une détection d'intrusion. Un nettoyage annuel de tous les réservoirs est effectué.



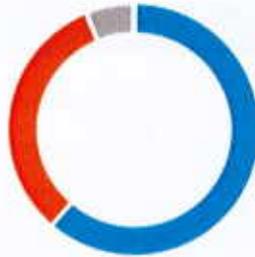
Caractéristiques du réseau

DIAMETRE	ml.
≤100	47 9324
>100mm et ≤200 mm	25 3590
>200 mm et ≤300mm	47 852
>300 mm et ≤400mm	1 324
Inconnu	23
TOTAL	782 113

Année de pose	ml.
1900-1960	39 352
1961-1980	220 139
1981-2000	156 785
2001-2022	365 680
Inconnu	157
TOTAL	782 113

Répartition des canalisations par diamètre

- < 100 mm
- >100 mm et < 200 mm
- >200 mm et < 300 mm
- >300 mm et < 400 mm
- inconnu



Répartition des canalisations par année de pose

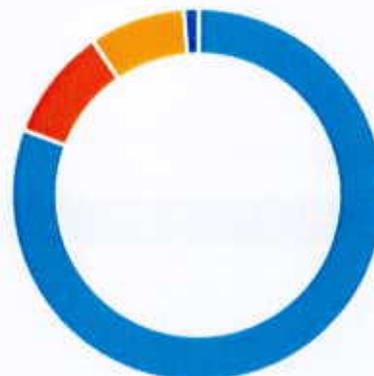
- 1900-1960
- 1961-1980
- 1981-2000
- 2001-2022

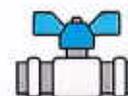


MATERIAU	MI
FONTE GLOBALE	630 895
FLEX / PEHD	76 779
PLOMB	4
PVC	64 525
INDET / AUTRE / INCONNU	9 910
Total	782 113

Répartition des canalisations par matériaux

- FONTE GLOBALE
- FLEX / PEHD
- PLOMB
- PVC
- INDET / AUTRE / INCONNU





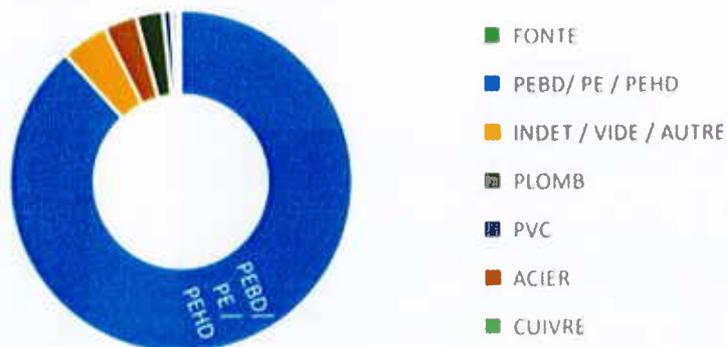
Les organes présents sur le réseau

	2020	2021	2022
Poteaux incendie	1 362	1 379	1385
Vannes (hors PI)	4 954	4 882	4953
Vidange	1 809	1 865	1882
Ventouses	1 177	1 220	1233
Débitmètres	28	34	34

Les branchements

Matériau	Nombre
FONTE	66
PEBD/ PE / PEHD	19106
INDET / VIDE / AUTRE	946
PLOMB	554
PVC	164
ACIER	686
CUIVRE	118
Total général	21 640

Répartition des branchements par matériau



2.3 *Éléments statistiques*

Données générales

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Nombre d'abonnés</i>	18 893	19 362	19 374	19 600	20 026	20 373
<i>Volumes produits sur St Rémy (m³)</i>	1 784 629	1 965 928	1 930 474	1 992 896	2 053 948	2 075 522
<i>Volumes produits sur Vial (m³)</i>	1 491 408	1 538 053	1 640 205	1 631 870	1 620 671	1 585 534
TOTAL VOLUMES PRODUITS (m³)	3 276 037	3 503 981	3 546 130	3 624 765	3 634 554	3 718 047
<i>Volumes mis en distribution (m³)</i>	3 222 902	3 474 465	3 461 767	3 484 715	3 634 554	3 718 047
<i>Volumes consommés (m³)</i>	2 590 457	2 749 178	2 678 397	2 701 602	2 691 181	2 710 635
<i>Dont dégrèvements</i>	35 561	27 297	42 412	38 799	62 264	75 120
<i>Donc Volumes facturés sur la période (m³)</i>	2 554 896	2 721 881	2 678 397	2 635 255	2 691 181	2 710 635
<i>Volumes consommés 1 an (m³)</i>	2 569 865	2 805 372	2 773 002	2 674 054	2 831 007	2 783 208
<i>Volumes non comptabilisés estimés, incendie</i>	10 000	10 000	10 000	11 000	14 480	20 000
<i>Volumes du service (m³)</i>	16 000	16 000	16 000	15 000	11 081	8 254
Volumes conso. annualisés (m³)	2 595 865	2 831 372	2 805 122	2 701 602	2 831 007	2 783 208
<i>Rendement brut du réseau</i>	81,01 %	81,05 %	81,03 %	77,53 %	77,9 %	75 %
<i>Rendement net du réseau</i>	81,18 %	81,23 %	81,20 %	78,27 %	78,6 %	76 %
<i>Indice linéaire de perte (m³/j/km)</i>	2,17	2,15	2,25	2,66	2,8	3.17



Consommations énergétiques en kWh des sites sur l'année

Site	2021	2022	Variation
Servas (surpresseur)	94099	100175	6,45 %
Saint-Remy	917120	850420	-7,27 %
Vial	653924	640694	-2,02 %

Consommation de réactifs

La consommation de réactifs présentée ici ne concerne que le chlore gazeux, en bouteille de 30 ou 49 kg : le charbon est renouvelé par « bûchée » et par rotation sur les filtres, avec un temps de retour de 2 à 4 ans en fonction du taux de saturation.

	Nb bouteilles 30 kg	Nb bouteilles 49 kg	Conso. Annuelle de chlore
SAINT-REMY	27	0	810 kg
VIAL	0	14	689 kg

Mobilisation de la ressource

(Données en m ³ /jour)	SAINT-REMY	VIAL
Besoin moyen	5 688	4 348
Minimum	3 450 Le 28/06/2022 à 5h30	3 3364 Le 25/10/2022 à 5h30
Pointe	8 911 Le 29/06/2022 à 5h30	6 544 Le 18/06/2021 à 5h30
Capacité max*	8 100	10 800
Taux de mobilisation de la ressource en pointe	110 %	61 %

* Capacité théorique pour 20 h de fonctionnement sur les 3 forages ou puits

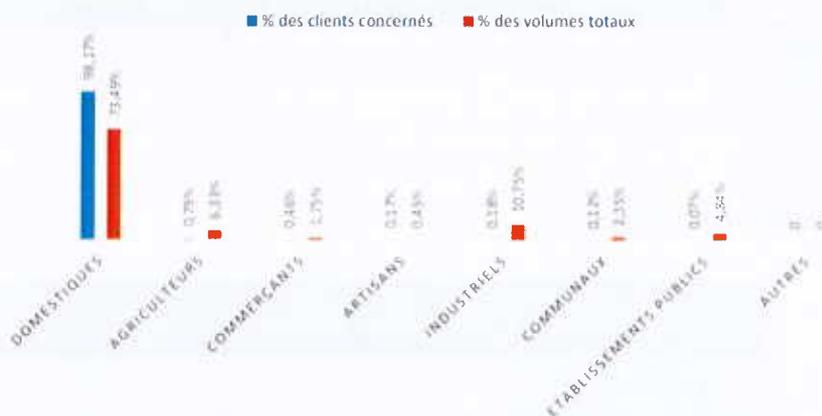
Spectre de la consommation

Classe de consommation	% des volumes totaux compris dans la tranche	% des clients dont la consommation est dans la tranche
De 0 à 100 m ³	17,96%	66,74%
De 100 à 500 m ³	29,98%	31,62%
De 500 à 1000 m ³	3,41%	0,84%
De 1 000 à 3 000 m ³	5,85%	0,58%
De 3 000 à 6 000 m ³	2,92%	0,12%
De 6 000 à 30 000 m ³	4,29%	0,07%
Plus de 30 000 m ³	35,59%	0,01%

Spectre des usages

Catégorie d'usage	% des clients concernés	% des volumes totaux
Domestiques	98,17%	73,49%
Agriculteurs	0,79%	6,33%
Commerçants	0,46%	1,75%
Artisans	0,17%	0,45%
Industriels	0,18%	10,75%
Communaux	0,12%	2,35%
Etablissements publics	0,07%	4,84%
Autres	0,04%	0,04%

SPECTRE DES USAGES



Répartition géographique

Commune	Nb abonnés		Conso Brute		Conso annualisée	
ATTIGNAT	1641	8,05%	180 798	6,61%	182 934	6,67%
BUELLAS	918	4,51%	103 513	3,28%	102 059	3,54%
CONDEISSIAT	427	2,10%	56 443	1,78%	54 443	1,97%
CONFRANCON	649	3,19%	91 751	2,66%	87 382	2,97%
BRESSE VALLONS	686	3,37%	70 993	2,19%	68 708	2,45%
CURTAFOND	361	1,77%	63 352	1,89%	59 082	2,20%
MALAFRETAZ	643	3,16%	80 305	2,93%	81 868	2,99%
MARSONNAS	517	2,54%	70 711	2,31%	67 570	2,52%
MEZERIAT	1084	5,32%	116 511	3,70%	112 489	4,00%
MONTCET	299	1,47%	35 783	1,27%	35 650	1,36%
MONTRACOL	468	2,30%	63 884	2,01%	61 733	2,17%
MONTREVEL-EN-BRESSE	1692	8,31%	145 465	5,24%	150 982	5,32%
POLLIAZ	1398	6,86%	159 278	5,24%	162 864	5,27%
SAINT-ANDRE-SUR-VIEUX-JONC	624	3,06%	81 277	2,78%	81 862	2,97%
SAINT-DENIS-LES-BOURG	3058	15,01%	329 224	11,80%	331 517	11,77%
SAINT-DIDIER-D'AUSSIAT	425	2,09%	70 419	2,06%	70 690	2,17%
SAINT-MARTIN-LE-CHATEL	380	1,87%	63 787	2,29%	61 139	2,52%
SAINT-REMY	502	2,46%	62 703	2,32%	63 144	2,46%
SAINT-SULPICE	104	0,51%	11 126	0,42%	10 976	0,43%
SERVAS	644	3,16%	272 445	11,71%	275 468	10,01%
VANDEINS	333	1,63%	41 907	1,38%	42 859	1,44%
VIRIAT	3520	17,28%	614 080	24,13%	623 260	22,00%
TOTAL	20373	100%	2 785 755	100%	2 783 208	100%

Les réseaux

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaire renouvelé (km)	18,113	18,005	16,263	14,458	18,236	12,302
Linéaire réseau réf (km)	770	778	779	779	780	782

Au cours des 5 dernières années, 79 264 mètres linéaires du réseau ont donc été renouvelés, soit un taux moyen de **2,03 %** (moyenne nationale : 0,44 %).

Pour l'année 2022, le taux moyen annuel de renouvellement des réseaux s'établit à **1,57 %**.

2.4 Qualité de l'eau

Le décret 2001-1220 fixe le cadre réglementaire pour la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Ce texte fixe des « limites de qualité » pour assurer la conformité de l'eau, et des « références de qualité » témoins de fonctionnement de production et de distribution.

De manière générale, on peut dire que la qualité de l'eau produite et distribuée sur le Syndicat est de très bonne qualité, du fait même de la protection naturelle dont jouissent les ressources exploitées.



Qualité de la ressource

	Qualité bactériologique			Qualité physico-chimique		
	Nb bulletins	% conformité Réf. qualité	% conformité Limites Qualité	Nb bulletins	% conformité Réf. qualité	% conformité Limites Qualité
Ressource « Saint-Rémy »						
Contrôle ARS	2	100 %	100 %	2	100 %	100 %
Ressource « Vial »						
Contrôle ARS	1	100 %	100 %	1	100 %	100 %

Aucune non-conformité n'a été détectée en 2022 sur l'eau produite sur les 2 Services du Syndicat.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION GLOBALE DU SYNDICAT



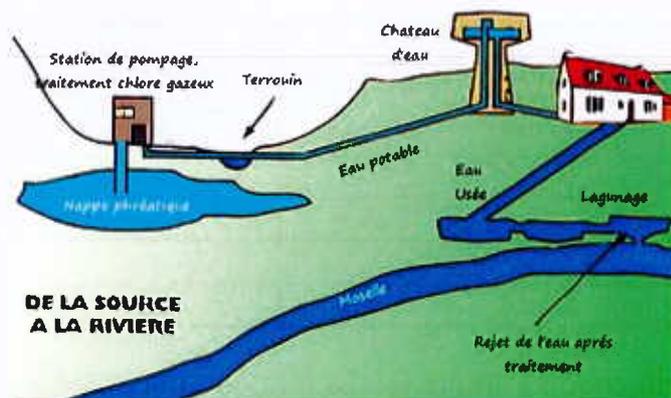
Qualité de l'eau produite

	Qualité bactériologique			Qualité physico-chimique		
	Nb bulletins	% conformité Réf. qualité	% conformité Limites Qualité	Nb bulletins	% conformité Réf. qualité	% conformité Limites Qualité
Bas Service						
Contrôle ARS	7	100 %	100 %	12	100 %	100 %
Haut Service						
Contrôle ARS	7	100 %	100 %	17	100 %	100 %

Aucune non-conformité n'a été détectée en 2022 sur l'eau produite sur les 2 services du Syndicat.

Qualité de l'eau distribuée

	Qualité bactériologique			Qualité physico-chimique		
	Nb bulletins	% conformité Réf. qualité	% conformité Limites Qualité	Nb bulletins	% conformité Réf. qualité	% conformité Limites Qualité
Bas Service						
Contrôle ARS	36	100%	100%	36	100%	100%
Haut Service						
Contrôle ARS	36	100%	100%	36	100%	100%



2.5 *Éléments relatifs à la télérelève*

Données techniques générales

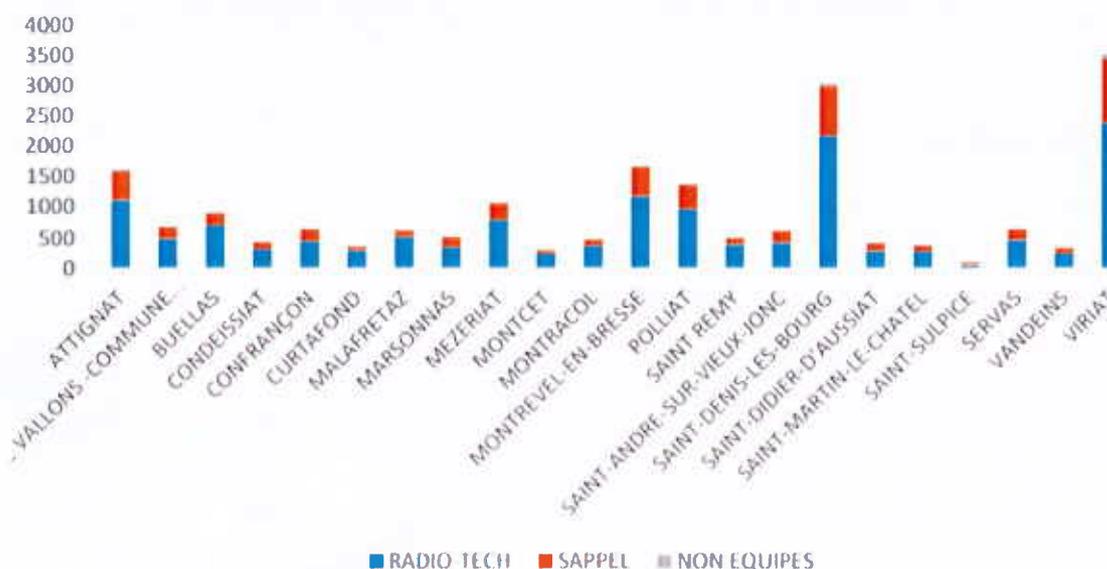
- Nb de concentrateur installés : 36

- Nb de répéteurs installés : 18 412

Répartition des compteurs équipés en report d'index

COMMUNE	RADIO-TECH	SAPPEL	NON EQUIPES	TOTAL GENERAL
ATTIGNAT	1126	482	33	1641
BRESSE VALLONS -COMMUNE CHEF LIEU CRAS	489	187	10	686
BUELLAS	705	204	6	915
CONDEISSIAT	307	118	4	429
CONFRANÇON	448	195	7	650
CURTAFOND	292	64	4	360
MALAFRETAZ	515	114	15	644
MARSONNAS	346	162	10	518
MEZERIAT	798	275	11	1084
MONTCET	241	54	3	298
MONTRACOL	367	100	1	468
MONTREVEL-EN-BRESSE	1190	483	14	1687
POLLIAT	979	396	26	1401
SAINT REMY	392	103	6	501
SAINT-ANDRE-SUR-VIEUX-JONC	418	200	8	626
SAINT-DENIS-LES-BOURG	2190	819	44	3053
SAINT-DIDIER-D'AUSSIAT	286	130	8	424
SAINT-MARTIN-LE-CHATEL	275	97	7	379
SAINT-SULPICE	54	45	6	105
SERVAS	463	177	5	645
VANDEINS	238	95	1	334
VIRIAT	2405	1053	69	3527
TOTAL GENERAL	14524	5553	298	20375

Répartition des compteurs équipés en report d'index



3. TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

3.1 Etat des sommes facturées au titre de l'eau potable

Part Collectivité	Quantité	Montants € HT
Abonnement (part fixe)	41 520	752 416
Consommation (part M3)	2 626 316	1 713 147

Reversement surtaxe au SVRVJ en 2022	2.588.026,70 €
--------------------------------------	----------------

Part Délégataire	Factures	Total HT
Abonnement (part fixe)	41 515	871 470
Consommation (part M3)	2 625 763	862 505
TOTAL facturé	15 513 429	5 016 212

Montants perçus pour le compte de l'Agence de l'Eau

Le total des montants perçus au titre de la Redevance Prélèvement (Agence de l'Eau) a représenté un total de 165854,01 € (sur la base d'une assiette de 2 626 316 m³).

Le total des montants perçus au titre de la Lutte contre la Pollution (Agence de l'Eau) a représenté un total de 633 166,05 € (sur la base d'une assiette de 4 923 608 m³).

Reversé à l'Agence de l'Eau	799.020,06 € en 2022
-----------------------------	----------------------

Origine des tarifs

- « Part Aqualter » : contrat de DSP entré en vigueur au 1er octobre 2013
 1 seule révision des prix, applicable le 1^{er} avril de chaque année, sur valeur connue des indices de révision au 1^{er} janvier de l'année
- « Part Syndicat » : délibération du 13 juin 2013, maintenue depuis



3.2 Tarifs : Grille tarifaire

Taux de TVA :

*Le taux de TVA appliqué sur
l'ensemble des tarifs
est de 5,5 %*

	au 01/01/2021 (actualisation 01/01/2021)	au 01/01/2022 (actualisation 01/01/2022)	Variation
Abonnement (en € HT / an)			
Collectivité	35,37	35,37	0,00%
Délegataire	37,78	41,02	8,58%
Part sur consommation (en € HT / m³)			
Collectivité			
Tranche 0 – 730	0,693	0,693	0,00%
Tranche 731 – 36 500	0,544	0,544	0,00%
Tranche > 36 500	0,411	0,411	0,00%
Délegataire			
Tranche unique	0,3148	0,3418	8,58%
Redevances Agence de l'Eau (en € HT / m³)			
Prélèvement	0,06315	0,06315	0,00%
Lutte contre la pollution	0,28	0,28	0,00%

SAINTE-DENIS-LES-BOURG

Progrès 24/08/2022

Chaque ménage consomme 110 m³ d'eau potable par an

L'adduction de l'eau potable à Saint-Denis-les-Bourg est reliée au réseau du syndicat intercommunal d'adduction Veyle-Reyssouze Vieux-Jonc, qui dessert 22 communes de l'ouest bourgion. L'adduction au village date de 1956, et depuis 1962 pour l'ensemble des foyers.

Chaque commune est représentée par deux délégués qui sont des élus du conseil municipal, pour un mandat au syndicat de même durée. La présidente du syndicat est Catherine Picard (maire de Saint-Dizier-d'Aussiat), les délégués de Saint-Denis sont Patrick Bouvard (membre du bureau du syndicat) et Francis Schwintner. Ils participent à plusieurs assemblées par an, tenant aux délibérations de gestion et d'administration propres à toute collectivité locale.

Il délègue la gestion de son patrimoine à Aqualter, société fermière par un contrat d'affermage d'une durée de 10 ans, en cours d'octobre 2013 à septembre 2023.

Un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau

La mission du fermier est aussi le suivi de la qualité de l'eau par des analyses, la facturation des consommations d'eau aux abonnés, recouvrement du prix du service de l'eau (part reversée au fermier et au syndicat), la contribution à l'agence de l'eau, la taxe d'assainissement reversée aux collectivités qui ont la compétence Eau pour des travaux (conduites d'eaux usées, stations d'épuration).

Le fermier établit chaque année un rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau, document remis en juin de chaque année en mairie de chaque commune, comprend les caractéristiques du réseau d'ad-



Les deux réservoirs à Saint-Rémy (3 000 m³ et 1 800 m³).
Photo Progrès/Jean-Paul THOUY

duction, les résultats des analyses, la tarification de l'eau.

2 M d'€ investit pour le renouvellement des canalisations

Le syndicat investit 2 millions d'euros par an pour le renouvellement de ses canalisations, environ 2 % soit 15 km. L'eau consommée à Saint-Denis provient des captages de Saint-Rémy comprend trois puits, au diamètre de 3 m et à la profondeur de 12 à 14 m, à leur base une crépine haute de 3,40 m, au débit de 150 m³/h, deux réservoirs (tulipes) de 3 000 et 1 800 m³.

Le syndicat a une seconde zone de captage à Polliat, dispose sur son réseau de 9 réservoirs soit 11 000 m³, équivalent à une journée de consommation.

190 litres par jour et par habitant
2,8 millions de m³ sont

consommés par an sur les 22 communes soit 20 026 abonnés pour une population de 40 744 habitants, soit 190 litres par jour et par habitant. Le réseau des canalisations a une longueur de 780 km.

La commune de Saint-Denis compte 2 972 abonnés (14,8 % du réseau), la consommation est de 325 014 m³ en 2021 pour une population de 6 109 habitants au 31 décembre 2021 (11,80 % de consommation du réseau), soit 110 m³ par an. Pour mémoire, en 2003 la consommation était de 326 000 m³ pour une population de 4 953 habitants. En 18 ans, la consommation par habitant s'est réduite de 66 à 53 m³, cette diminution est confirmée aussi sur le réseau.

De notre correspondant
Jean-Paul THOUY

Renseignements
www.aqualter.com
et www.esurev.fr

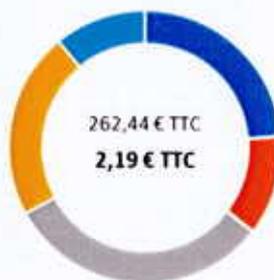
Facture type (base 120 m³)

Facture type (base 120 m³)

	Quantité	PU 2022	Total 2022	Quantité	PU 2023	Total 2023	Variation
Part délégataire			82,04			89,04	8,54%
Abonnement semestriel	2	20,51	41,02	2	22,26	44,52	8,53%
Consommation (m ³)	120		41,02	120		44,52	8,54%
Tranche unique	120	0,3418	41,02	120	0,3710	44,52	8,54%
Part collectivité			118,54			118,54	0,00%
Abonnement semestriel	2	17,69	35,38	2	17,69	35,38	0,00%
Consommation (m ³)	120		83,16	120		83,16	0,00%
Tranche 1	120	0,6930	83,16	120	0,6930	83,16	0,00%
Agence de l'Eau			41,18			41,18	0,00%
Prélèvement	120	0,0632	7,58	120	0,0632	7,58	0,00%
Lutte contre la pollution	120	0,2800	33,60	120	0,2800	33,60	0,00%
SOUS-TOTAL HT			241,75			248,76	2,90%
TVA (5,5 %)			13,30			13,68	2,90%
TOTAL TTC			255,05			262,44 € TTC	2,90%
<small>/Soit un coût moyen /m³/an TTC avec abonnement et pour 120 m³ de</small>			2,13			2,19 € TTC	2,90%
<small>/Soit un coût moyen /m³/an TTC sans abonnement et pour 120 m³ de</small>			1,45			1,48	2,12%

Facture 2023 base 120 m³

- Part délégataire
- Consommation (m³)
- Part collectivité
- Consommation (m³)
- Agence de l'Eau



3.3 Recettes d'exploitation (perçues en 2022)

Syndicat

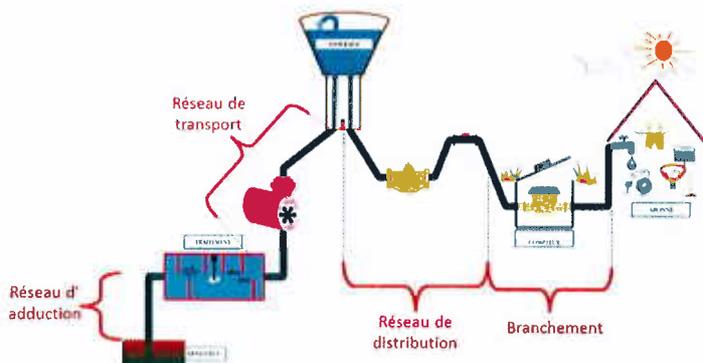
* Vente d'eau (part syndicale)	2.588.026,70 € (2021 : 2.289.195,61 € - 2020 : 2.336.737,27 € 2019 : 2.330.059,82 €)
* Revenus des immeubles	89.820,88 € (2021 : 88.773,89 € - 2020 : 88.135,92 € 2019 : 99.592,14 € régul. loyers antenniste 2017/2018)
* F.C.T.V.A.	403,00 €
* Produits exceptionnels	469,99 € (divers)

Déléataire

(comptes annuels de résultats non communiqués par le Déléataire dans son RAD)

(rappel des chiffres 2021)

Vente d'eau (part syndicale)	1 616 610 €	soit + 1.39 % : 2020 1 594 456 €
Produits travaux contractuels	253 352 €	soit + 15.56 % : 2020 : 219.239 €
Produits accessoires	206 501 €	soit -6.06 % : 2020 : 219 827 €



4. INDICATEURS DE PERFORMANCE

SYNTHESE		2021	2022
ABONNES			
D101.0	NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS	40744 hab.	41343 hab.
D102.0	PRIX DU SERVICE AU M3	2.13€ TTC	2.19€ TTC
D151.0	DELAÏ CONTRACTUEL MAXIMAL DE BRANCHEMENT DES NOUVEAUX ABONNES	24 h	24 h
P151.1	FREQUENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES	3.10/1000	1.23/1000
P152.1	RESPECT DU DELAI CONTRACTUEL D'OUVERTURE BRANCHEMENT DES NOUVEAUX ABONNES	100 %	100 %
P155.1	TAUX DE RECLAMATIONS	3.64/1000	1.47/1000
RESEAU			
P103.2B	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE	120 pts	119 pts
P104.3	RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION	75.6 %	75.6 %
P105.3	VOLUMES NON-COMPTES	2.8	3.27
P106.3	PERTES EN RESEAU (m3/km/j)	2.7	3.17
P107.2	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (m3/km/j)	2.34 %	2.03 %
QUALITE DE L'EAU			
P101.1	CONFORMITE MICROBIOLOGIQUE DE L'EAU AU ROBINET	100 %	100 %
P102.1	CONFORMITE PHYSICO-CHEMIQUE DE L'EAU AU ROBINET	100 %	100 %
P108.3	PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	80 %	80 %
GESTION FINANCIERE			
P109.0	MONTANT DES ACTIONS DE SOLIDARITE	0	0,0010
P153.2	DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE	Donnée collectivité	Donnée collectivité
P154	TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU	2,18 %	1,8 %

PARTIE A : PLAN DES RESEAUX		
VP.236 – Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)		1
VP.237 – Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)		1
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX		
VP.238 – Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (10 points sous conditions, voir aide =>)		1
VP.239 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions, voir aide =>)		90 %
VP.240 – Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		1
VP.241 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)		99,96 %
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX		
VP.242 – Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI, ...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)		1
VP.243 – Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)		1
VP.244 – Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)		1
VP.245 – Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)		1
VP.246 – Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)		1
VP.247 – Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc...) (10 points)		1
VP.248 – Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)		1
VP.249 – Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)		1



5. AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

5.1 Montants des travaux engagés par le Syndicat

Travaux engagés en 2022 **2.989.960,22 € HT**

Dont notamment :

111.046,55 € (HT) pour **Programme 2021** Canalisations et fontainerie

- Antenne de Malafretaz : route du Costal (fin des travaux)
- Antenne de Vandeins : Les Geoffrays (fin des travaux)

2.164.528,68 € (HT) pour **Programme 2022** Canalisations et fontainerie

- Antenne de Saint Denis les Bourg – Chemin de Viocet
- Antenne d’Attignat – Crangéat RD29
- Antenne de Saint Didier d’Aussiat – Chemin des Guichardets
- Antenne de Montracol – Route de Chaveyriat
- Antenne de Montracol – Route de Montcet RD67
- Antenne de Polliat - Champvent
- Antenne de Buellas – route de Trévoux RD936 Corgenon
- Antenne de Polliat – RD1079 route de Bourg en Bresse
- Antenne de St Denis les Bourg – Chemin du Cimetière (fin des travaux janvier 2023)
- Antenne de Mézériat – Fay Les Plaines – RD26C (fin des travaux janvier 2023)



66.155,12 € (HT) pour **Programme 2023** Canalisations et Fontainerie (Etudes – MMO)

103.187,03 € (HT) pour les **extensions diverses et urgentes MBC 2021/2020** pour les 3 derniers dossiers : St Denis les Bourg : AEP Lotissement les Viards (fin des travaux)
Polliat : AEP « Le Clos Bouvard »
St Denis les Bourg : AEP Plateforme Flèche Bressane (fin des travaux)

460.163,39 € (HT) pour les **extensions diverses et urgentes MBC 2022/2021** avec 18 dossiers : 16 terminés en 2022 (lotissements à Attignat, Viriat, Cras/Reyssouze, Polliat, St André sur Vieux Jonc, St Denis les Bourg) ; Défense Incendie à Buellas (ferme des Bioux et Ferme des Mouilles) ; travaux branchements renouvellement (Attignat, St Didier d’Aussiat, Confrançon, Viriat et Montrevel en Bresse)

84.879,45 € (HT) pour les **extensions diverses et urgentes MABOC 2022** avec 6 dossiers : 3 terminés en 2022 (Confrançon : route du Bois Colomb ; Vandeins défense incendie Ferme du Trèfle ; Viriat Chemin de Fleyriat le Haut) ; 3 dossiers (Attignat Route de St Martin deux lotissements 24 lots et 30 lots) et Viriat Chemin des Passereaux sur 2023.

5.2 Subventions et participations

Subvention reçue du Conseil Départemental sur Programmes.....



Travaux 2021 (solde 93.249 €) et 2022 (acompte 70.382 €) 163.631,00 €

Participations/remboursement travaux des promoteurs privés 422.669,34 €

Participations/rembours. Travaux & PI communes, interco 149.346,50 €

5.3 Marchés

Marchés passés en 2022

Intitulé	Date de signature	Attributaire
Programme 2023 Canalisations et Fontainerie	Décembre 2022	
Extension du réseau Marchés à bons de commandes travaux urgents et lotissements	Mai 2022	 8 mois mai/déc.2022 renouvelable 3 fois une année (2023-2024-2025)

Marchés en cours en 2022

Intitulé	Date de signature	Durée	Attributaire	Fin
Maîtrise d'œuvre	15/06/2019	1 an (juillet à fin juin) Reconductible 3 fois		31/07/2023
Assistant à maîtrise d'ouvrage : contrôle de la DSP	Janvier 2020	3 ans		2023
AMO pour nouvelle DSP	Octobre 2021	le temps du dossier		



5.4 Etat de la dette – amortissements



Année	Encours dette au 31/12	Annuité d'emprunts			Amortissement
		Capital	Intérêts	TOTAL	
2020	2 863 321,21 €	388 596,11 €	58 682,07 €	447 278,18 €	1 831 669,14 €
2021	2 471 570,79 €	391 750,42 €	51 592,99 €	443 343,41 €	1 917 650,07 €
2022	2 128 953,27 €	342 617,52 €	40 430,60 €	383 048,12 €	1 875 042,61 €

5.5 Montants prévisionnels des investissements 2023 (HT)

Opération programme Canalisations et fontainerie 2022	272.000,00 € HT
Opération programme Canalisations et fontainerie 2023	2.777.000,00 € HT
Opération marchés à bons de commande.....	745.000,00 € HT
Opération chloration intermédiaire.....	125.000,00 € HT

SOIT UN PREVISIONNEL HORS TAXE DE 3.919.000,00 €



SVRVJ « Le Chatelard » Saint Rémy ↓

